

# le combat pour l'égalité entre les hommes et les femmes est urgent



## Féminisme Commu

sur le site du PCF  
[www.pcf.fr/femmes](http://www.pcf.fr/femmes)

**commission**

**Droits des femmes/féminisme**

Au soir des élections européennes, les Françaises et les Français ont décidé de réélire deux députés communistes et d'élire 3 nouveaux députés issus, eux aussi, des listes du Front de gauche. Ce sont les forces progressistes qui en sortent renforcées, disposant désormais de 5 points d'appui pour mener les batailles nécessaires à l'échelle européenne afin que la vie des gens s'améliore.

Ces points d'appui seront indispensables dans la période qui s'ouvre pour combattre durement la politique de Sarkozy. Les élections européennes passées, le gouvernement ne perd pas de temps pour annoncer de nouvelles attaques sociales. Dès le lendemain de l'élection il s'en prend au régime des retraites, menaçant de supprimer les deux années de droits à la retraite accordées jusque-là aux mères de famille pour chaque enfant. Faut-il encore rappeler qu'un enfant sur six, en France est élevé dans un foyer monoparental, dont 85 % des situations concerne la maman ; que plus de deux millions de foyers monoparentaux vivent au-dessous du seuil de pauvreté. À la retraite, la situation empire : 40 % des femmes perçoivent moins de 650 euros, soit la moitié de ce que perçoivent les hommes en moyenne.

Ces inégalités persistantes ne sont pas le fruit du hasard, exploitation capitaliste et domination patriarcale sont à l'origine de cette situation : le salaire des femmes, à diplôme égal reste encore de 20 % inférieur à celui des hommes ; 34 % des mères n'ont pas réussi à valider 25 années de cotisation retraite ; les tâches ménagères, les soins quotidiens des enfants et la surveillance de la scolarité restent l'apanage des mamans. Selon l'Insee, une mère de 2 enfants travaillerait chaque année 680 h de plus que le père, soit l'équivalent de 19 semaines de 35h !

On comprend mieux pourquoi ce gouvernement n'a de cesse de mener des politiques qui tentent de dissuader les femmes à travailler et les incite à « rester à la maison ».

Le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes est immédiat et urgent. Il se joue au quotidien, dans chaque famille, sur chaque lieu de travail, sur le temps des loisirs et des vacances. L'enjeu de société qu'il constitue ne peut attendre, pour toute force qui se réclame du progrès. Décrypter l'actualité et le renouveau des inégalités de genre, faire partager des avancées, ouvrir de nouvelles perspectives de transformation sociale, c'est le sens du dernier Conseil national qui, à l'initiative de Laurence Cohen, responsable de la commission *Féminisme et communisme*, a consacré une séance de travail à ces questions. Vous trouverez dans ce bulletin les diverses interventions prononcées lors de cette soirée, ainsi que les propositions de travail énoncées.

Bonne lecture à toutes et tous et surtout, je vous souhaite de passer de bonnes vacances.

**Gaëlle ABILY**

vice-présidente du Conseil régional de Bretagne  
adjointe au maire de Brest  
membre du Conseil national

### JUIN 2009

Travaux du CN sur *La conquête des droits des femmes conditionne toute transformation de la société*

Introduction de Laurence Cohen Page 2

Auditions de Réjane Sénac, Carine Delahaie, Gaëlle Abily Page 5

Compte rendu de la discussion Page 11

#### Europe

Les européennes et la parité Page 12

#### Activité de la commission nationale

Rencontre avec Madame Bazaïba (parlementaire sénégalaise)  
Communiqué du PCF: commission d'enquête sur le port de la Burqa Page 13

#### Action unitaire

Appel unitaire à manifester pour les droits des femmes le 17 octobre 2009 Page 14

Agenda Page 15



CONSEIL  
NATIONAL  
DU  
VENDREDI  
19 JUIN  
2009

la conquête  
des droits  
des femmes  
conditionne  
toute  
transformation  
de la société

## INTRODUCTION PRÉSENTÉE PAR LAURENCE COHEN

### féminisme et communisme : un seul projet

Dans une période de crise systémique du capitalisme, l'égalité F/H, les droits des femmes d'une manière générale sont des questions qui passent au second plan. Nous venons de le vivre d'une certaine manière pendant la campagne des européennes. On a très bien senti la différence entre la bataille référendaire de 2005 où nous avons participé nombreux et nombreuses à une multitude de débats sur les conséquences du TCE sur les droits des femmes et la bataille pour changer d'Europe, dont nous venons à peine de sortir, où ces thèmes ont été à peine effleurés.

Le soutien des listes du *Front de Gauche* à la clause de l'Européenne la plus avancée a permis de marquer notre volonté de défendre et de promouvoir partout l'égalité femmes/hommes. Le lancement de notre campagne le 8 mars au Zénith aux couleurs de la journée internationale des droits femmes avec des prises de parole fortes, celles de Gisèle Halimi mais également celles de MGB et de Patrick Le Hyaric ont marqué fortement cet engagement.

A l'heure du décryptage des résultats dont on connaît ici les enjeux, je n'ai pas eu connaissance d'une étude relatant les positionnements des femmes en termes d'abstention et de vote, c'est pourtant indispensable pour le combat que nous menons. Si elle existe, nous devons en partager les principaux éléments.

Je partage l'idée que le féminisme ne peut pas se développer dans un contexte de régression générale. Si on pense par exemple au MLF (mouvement de libération des femmes), il a vu le jour dans la période 68 à un moment de remise en cause profonde de la société. Il est allé très loin en dénonçant le patriarcat comme un rapport de domination structurel et a pu imposer un rapport de force en faveur de propositions radicales qui ont changé la vie des femmes.

D'une manière générale, le féminisme a permis de conquérir des libertés (je pense notamment à la liberté de pouvoir disposer de son corps), sans porter atteinte dans le même temps à la vie de quiconque. C'est une donnée qui doit faire réfléchir toutes celles et tous ceux qui veulent transformer la société.

Depuis des siècles, bien avant le capitalisme, les sociétés patriarcales se sont imposées et ont scellé l'infériorisation des femmes et leurs dominations par les hommes de par le monde.

Nous avons collectivement une vraie difficulté à prendre en compte dans le rapport d'exploitation, qui est au cœur de la critique marxiste du capitalisme, la dimension sexuée pourtant essentielle. Il s'agit d'approfondir notre **analyse du**

**travail** et pas seulement de l'exploitation. À ce sujet, la sociologue Danièle Linhart a écrit un article très intéressant dans *l'Huma* du 6 juillet 2008 : « D'une expérience collective le travail est devenu une épreuve personnelle....La crise renforce la précarité « subjective », c'est-à-dire le sentiment de vulnérabilité et de dépendance des salariés..... » elle ne parle pas spécifiquement des salarié-e-s mais je pense les femmes sont concernées au premier chef, surtout si on ajoute l'évolution des structures familiales (familles monoparentales).

Je n'ai pas le temps d'aborder les inégalités que vivent les femmes au travail (salaires, promotion, formation...), je veux juste insister sur le véritable **déni social du travail des femmes** qui se reproduit dans les entreprises, à partir d'une caractéristique de leur activité professionnelle qui est de s'exercer dans une articulation constante avec la sphère familiale où elles sont encore assignées. Censé préserver les équilibres familiaux, **le temps partiel à plus de 80 % féminin constitue la forme d'emploi la plus sexuée qui soit**. L'instrumentalisation de la vie familiale passe par des processus subtils. La position familiale constitue comme un alibi à la position professionnelle des femmes, tout comme celle des hommes justifie qu'ils soient promus.

L'activité féminine se fait sous le signe du paradoxe : accroissement de l'indépendance économique des femmes et, en parallèle, accroissement de leur vulnérabilité économique par l'accélération de la création d'emplois féminins non qualifiés ; ce qui, d'ailleurs pose le problème de la professionnalisation de ces emplois, et des risques d'encouragement, dans les secteurs de services, de relations de travail de type « néo-domestiques ». Ainsi se rejouerait la chanson des « qualités naturelles » des femmes, tellement naturelles qu'on n'a pas à les reconnaître comme des compétences, et donc ouvrant reconnaissance à de qualifications monnayables ! Et en même temps aller vers la formalisation de ces qualifications n'est-ce pas institutionnaliser la division sexuelle du travail ?

Dans le même temps, grâce notamment aux luttes, la place des femmes connaît des évolutions, des avancées tangibles, mais cette évolution n'est jamais linéaire. Les droits des femmes conquis durement sont en permanence remis en cause, d'autant plus aujourd'hui avec un libéralisme ravageur qui a intérêt à opposer les individus entre eux, à diviser pour mieux régner. La droite qui détient tous les pouvoirs a besoin d'instaurer un ordre moral, donc d'inférioriser les femmes. C'est un projet de société réaction-

### LAURENCE COHEN (*suite*)

naire qu'elle défend, une conception de la famille archaïque inspirée de toutes les thèses du Front national.

On ne peut pas faire l'impasse sur l'énorme régression des droits des femmes que représente l'instrumentalisation des intégrismes religieux pour accompagner l'exploitation capitaliste et sur la féminisation généralisée de la pauvreté, et cette vérité enfin admise par les instances de l'ONU: tout investissement pour scolariser mieux et plus les filles a des retombées immédiates dans la société (mortalité, santé...). Des rassemblements s'opèrent pour faire reculer toutes les atteintes aux droits des femmes, à leurs libertés, à la maîtrise de leur corps... Les femmes ont l'habitude de travailler en réseaux au-delà des frontières des pays, car les causes produisant les mêmes effets, les femmes de tous les pays ont mille raisons de s'unir ! Mais le chemin est encore long et douloureux, surtout si l'on regarde vers l'Afghanistan, l'Iran ou l'Afrique, c'est un chemin semé d'embûches en Europe et en France, où les régressions ne manquent pas.

Ce combat émancipateur est un donc combat de tous les instants. Il interroge les communistes que nous sommes et le communisme. Nous avons trop longtemps pensé que libérer la société du capitalisme libérerait les individus du poids de toutes les oppressions, de toutes les discriminations. Cette conception nous a conduits à considérer le féminisme comme un supplément d'âme, une bataille « petite bourgeoise ».

On ne peut passer sous silence, non pas dans un esprit de contrition mais dans une analyse dialectique, les erreurs, les manques de notre parti qui ont eu pour conséquences d'être en dehors/à côté des évolutions de la société, apparaissant comme disqualifiés, entraînant des rapports difficiles, parfois conflictuels avec les associations, les mouvements féministes.

L'histoire des femmes et du Parti communiste est un objet d'étude complexe qui fait intervenir le mouvement ouvrier, la famille, l'action sociale, le sexe et le genre ainsi que les choix théoriques et stratégiques de notre parti. Et jamais dans un mouvement linéaire, avec des zones d'ombres et de lumières. Je pense ainsi à l'attitude courageuse du PCF qui présente des femmes aux élections municipales de 1925 avant même que les femmes n'obtiennent le droit de vote et d'éligibilité (en 1944) mais refuse plusieurs années plus tard la contraception et l'avortement.

D'ailleurs, un travail passionnant a été mené par l'association « Jalons pour une histoire » qui a publié les actes rendant compte de son colloque de 2001. Mais nous ne sommes pas au bout de

cette analyse, et dans nos rangs, comme dans l'ensemble de la société, hélas, des régressions ont cours. La meilleure façon de combattre ces remises en cause est d'avoir un échange politique sur le sens de notre combat au niveau de notre direction nationale. C'est l'une des raisons de cette session de notre Conseil national.

L'une des raisons seulement car il est plus qu'urgent que nous opposions au projet capitaliste un projet communiste. Comment construire un projet cohérent, percutant, portant haut et forts les valeurs qui sont les nôtres, si nous ne partageons pas l'idée que le féminisme est une dimension essentielle de notre identité communiste ? Le féminisme est un combat qui a mis en son cœur la libération des femmes (pas seulement leur émancipation), libération liée elle-même à la libération de tous les opprimés, il a donc un lien commun avec le communisme qui parmi ses valeurs fondamentales porte aussi le combat pour l'émancipation humaine.

Dessiner le projet communiste aujourd'hui, c'est réfléchir sur l'évolution du travail, de la famille, les contours nouveaux des classes sociales, le multiculturalisme de notre société, l'école et son rôle, etc. en prenant la dimension sexuée à la fois dans le constat et dans les propositions. Ce projet doit prendre à bras le corps tous les aspects des luttes, tout ce qui rend possible la désaliénation, et ce à l'échelle mondiale. Conjuguant rejet de l'exploitation du travail et rejet des aliénations des individus, nous défendons qu'il ne peut y avoir d'avancées de civilisation si les individus eux-mêmes ne sont pas les leviers de la transformation, s'ils n'ont pas la maîtrise du contenu et des moyens

Notre parti s'est donc inscrit dans des rapports d'égalité avec les différents acteurs des mouvements sociaux, notamment les divers courants féministes, et non plus dans des rapports de subordination du social au politique. Mais il est toujours difficile de passer de la théorie à la pratique ! La tendance est toujours très forte parmi beaucoup d'entre nous de hiérarchiser les luttes !

Arrêtons-nous brièvement sur nos rapports avec le mouvement féministe ; ils sont plutôt positifs. Nous sommes partie prenante du CNDF, nous sommes de toutes les initiatives communes et nous invitons nos partenaires à partager les nôtres, et ce dans le respect mutuel.

Ainsi pour ne prendre que 2 exemples : nous sommes totalement impliqués dans la bataille pour une loi cadre contre les violences faites aux femmes, et nous sommes parmi les signataires de l'appel à la manifestation nationale du 17 octobre pour défendre les droits des femmes.

CONSEIL  
NATIONAL  
DU  
VENDREDI  
19 JUIN  
2009

la conquête  
des droits  
des femmes  
conditionne  
toute  
transformation  
de la société

### LAURENCE COHEN (*suite*)

Avant de terminer mon propos, il me paraît indispensable de vous faire quelques propositions susceptibles d'enrichir nos travaux et de permettre à la direction nationale d'être à l'offensive sur le terrain de l'égalité et des droits des femmes.

#### Propositions

- Mettons à l'ordre du jour des conseils départementaux nos travaux de ce jour en y incluant les propositions actées par le CEN sur la parité.
- Poursuivons et amplifions les réunions décentralisées de la commission nationale : *Droits des femmes/féminisme*. Nous avons essayé, durant la campagne des européennes, de les tenir par région. Expérience peu fructueuse ; je pense donc qu'il s'agit de les tenir au niveau des départements, ce qui peut aider à la nomination de responsables plus nombreux : actuellement seulement 1/3 des fédérations ont de telles responsables.
- Soyons attentifs aux cycles de formation ; plusieurs entrées sont possibles : les inclure dans les stages du Parti, c'est ce que nous avons porté ensemble avec Marie-Pierre Vieux mettant à disposition des camarades un rapport introductif (cahier 6) ou faire des stages spécifiques : de nombreuses fédérations ont organisé de tels stages, mais souvent en se limitant à un seul stage sur une période de plusieurs années. Si nous voulons que nos choix politiques soient largement partagés, il faudrait une périodicité plus régulière.
- Renforçons notre travail en réseaux en faisant circuler largement et au-delà de nos rangs le bulletin mensuel qui est adressé par mail aux responsables des commissions départementales, mais également à tous et toutes les camarades qui le souhaitent, notamment aux secrétaires départementales et départementaux qui sont nombreuses et nombreux à le réclamer.
- Pensons notre communication différemment en prenant en compte la dimension des discriminations sexistes dans tous les domaines de la vie.
- Soyons force de propositions sur le travail au féminin et ses rapports avec le travail masculin, sur l'emploi féminin et les retraites en faisant le lien avec les directives européennes. Dans le même esprit, travaillons sur des questions d'actualité comme la laïcité ou les mères porteuses. J'attire votre attention sur le fait que vous connaissez très bien, à savoir que cette réflexion ne peut aboutir que si elle est le fruit du collectif militant et ne repose pas uniquement sur les épaules de quelques membres de la commission.

- Amplifions nos interventions aux quatre coins de la planète en lien étroit avec le secteur international, continuons à travailler avec le PGE et El FEM pour des batailles et des propositions européennes grâce notamment à Christine Mendelsohn et Colette Mô, sans oublier les copines de l'IFE. Prenons appui sur « nos » 5 nouveaux eurodéputés pour renforcer le travail mené avec le groupe GUE/GNV sous l'impulsion de Francis Wurtz.
- Réfléchissons ensemble au développement des délégations concernant les discriminations ou l'égalité F/H et qui sont portées depuis les dernières municipales par de jeunes élu-e-s. Besoin d'espaces d'échanges en lien avec l'ANECR et les ADECR. Quel est notre apport communiste dans l'analyse, les propositions à mettre en œuvre dans les collectivités locales ou territoriales ?
- Enfin, à un moment où l'on parle de transformer le Parti, il s'agit véritablement d'interroger nos pratiques afin d'ouvrir grand les portes et les fenêtres de la maison communiste pour que les femmes aient envie de prendre des responsabilités, de les assumer sans problème, et surtout de ne pas se décourager. Ce sont elles au CN, par exemple, qui demandent en priorité à partir après un seul mandat ! Notre parti, comme tous les partis, a été conçu par des hommes pour des hommes, il faut que nos pratiques changent !

Pour conclure mon propos, je citerai » Andrée Michel, directrice honoraire de recherche au CNRS :

« En exigeant le respect des droits humains de toutes les femmes de la planète, en proposant des alternatives au modèles traditionnels de hiérarchie dans la famille, l'entreprise, la nation ou la société internationale, en créant des réseaux d'informations et de solidarité entre femmes qui débordent les frontières, les féministes contribuent à préparer un monde alternatif de paix, basé sur la justice entre les genres, les classes sociales et les nations, dont l'émergence est sans doute la seule chance de survie de l'humanité. »

**Communisme, comme émancipation humaine, et pas du « seul genre masculin », va décidément bien avec féminisme. Deux beaux combats réunis en un même projet que nous devons écrire ensemble femmes et hommes.**

CONSEIL  
NATIONAL  
DU  
VENDREDI  
19 JUIN  
2009

la conquête  
des droits  
des femmes  
conditionne  
toute  
transformation  
de la société



**CONSEIL  
NATIONAL  
DU  
VENDREDI  
19 JUIN  
2009**

la conquête  
des droits  
des femmes  
conditionne  
toute  
transformation  
de la société

## AUDITION : Réjane Sénac-Slawinski chargée de recherche au CNRS, enseignante

Le cahier des charges qui m'a été donné est vaste, il s'agit de faire le bilan de l'égalité entre les sexes, entre avancées et limites, ou plutôt inertie-s.

Postulant que l'égalité entre les sexes est un principe de justice et pas seulement un droit, je commencerai par rappeler quelques dates-clés et les chiffres-clés de l'égalité ou plutôt de l'inégalité entre les sexes, je poserai ensuite deux questions, celui du choix de la méthode d'action pour atteindre l'égalité et celui de la recomposition des inégalités entre les sexes.

L'égalité formelle entre les sexes ne doit pas être confondue avec l'égalité réelle. Elle marque en effet la persistance d'un ordre sexué entendu comme l'autorité normative et hiérarchique qui assigne à chaque sexe une place dans l'ordre social et politique en fonction d'un ordre naturel présumé. Il est marqué par une division à la fois horizontale et verticale des fonctions et des rôles.

Les chiffres éclairent le fait que dans le lien entre sphère privée et publique, tant que l'éducation des enfants et les tâches domestiques seront assurées à 80 % par les femmes, l'articulation de la vie professionnelle, familiale, et voire militante, restera un parcours du combattant ou plutôt de la combattante. Le temps consacré par les hommes aux tâches domestiques n'a progressé que de 1/4 d'heure sur les 15 dernières années. Ainsi, l'enquête Emploi du temps de l'INSEE illustre que le nombre d'enfants dans une famille réduit le taux d'activité des femmes, ou tout au moins son temps de travail, et diminue le temps consacré par les pères aux tâches domestiques ! En 2006, le taux d'activité des femmes est de 77,1% contre 89% pour les hommes, avec 21,4% à temps partiel contre 3,7% pour les hommes. Ces taux d'activité sont variables pour les femmes en fonction du nombre d'enfants. Ce point est crucial pour les déroulements de carrière des femmes et pour une autre inégalité qui est celle des retraites.

Et malheureusement, les habitudes ont la vie dure : tous les sondages sur l'utilisation du temps libéré par les 35 heures montrent que les hommes l'utilisent pour les loisirs et un peu pour l'éducation des enfants alors que les femmes le consacrent en priorité à leur vie de famille et aux tâches domestiques.

Les stéréotypes sont aussi à la source de la reproduction de l'inégale répartition des tâches et des fonctions entre les sexes. C'est ainsi que 60 % des femmes actives se concentrent dans seulement 6 petites catégories socio-professionnelles : employées de la fonction publique,

des entreprises et du commerce, personnels de services aux particuliers, institutrices et professions intermédiaires de la santé. Aux hommes, l'action, la décision, l'autorité, la force, la décision : 92 % des cadres de l'industrie et 80 % des chefs d'entreprises sont des hommes. Aux femmes de métiers qui exigent disponibilité, soins aux autres, psychologie et compréhension (elles représentent 89 % des infirmières, 99% des assistantes maternelles, 98 % des employés de maison). Mais il n'y a que 25 % de femmes qui s'orientent vers les écoles d'ingénieur, on ne peut donc pas s'étonner que plus de 75 % des chercheurs soient des hommes.

### Une égalité sous condition ?

À l'instar de Prométhée qui fut puni par les Dieux pour leur avoir volé le feu, attribut de leur puissance, les féministes sont perçues comme un danger par les hommes qui vivent le pouvoir des femmes comme une remise en question de leur identité masculine :

« L'antiféminisme traduit des angoisses réelles : depuis la fin du XIXe siècle, l'accélération des évolutions économiques, culturelles et politiques fragilise les statuts, les rôles, les identités des hommes et des femmes dans toutes les couches sociales. L'antiféminisme, qui surgit alors comme un symptôme du malaise, doit prendre place dans l'histoire des peurs individuelles et collectives. (...) C'est dans un pamphlet antiféministe – *L'Homme-Femme* – que surgit pour la première fois, en 1872, l'adjectif féministe, sous la plume d'Alexandre Dumas fils. Emprunté au vocabulaire médical, il désignait la féminisation pathologique du sujet masculin. Significativement, le romancier le détourna de son sens pour prendre la défense de la différence sexuelle, menacée par le processus égalitaire qui virilisait les femmes. La peur de l'indifférenciation sexuelle apparaît bel et bien comme un des moteurs de l'Histoire. »

- De l'égalité de droit au droit à l'égalité : de l'isonomie au gender mainstreaming en passant par l'action positive.

Depuis les années 1980, dans les pays occidentaux, le défi des mouvements féministes et des pouvoirs publics n'est plus d'atteindre l'égalité formelle entre les sexes, mais de passer de l'égalité *de jure* à l'égalité *de facto*, soit à l'égalité réelle. Les politiques élaborées visent ainsi à identifier les mesures à mettre en œuvre pour lutter contre les discriminations et pour promouvoir l'égalité des sexes. Ces mesures sont dites spécifiques, au sens de discrimination ou d'action positive (Calvès, 2004), puisqu'elles

### RÉJANE SÉNAC-SLAWINSKI (suite)

CONSEIL  
NATIONAL  
DU  
VENDREDI  
19 JUIN  
2009

la conquête  
des droits  
des femmes  
conditionne  
toute  
transformation  
de la société

s'adressent aux femmes comme groupe de population discriminée. Depuis maintenant plus d'une dizaine d'années, une approche transversale, complémentaire à ces mesures spécifiques, a fait son apparition. Elle a pour ambition de faire prendre en compte la perspective de l'égalité des sexes dans l'ensemble des politiques et dispositifs publics : il s'agit du *gender mainstreaming*, plus communément traduit en français par « approche intégrée de l'égalité ».

Le *gender mainstreaming* étant une approche globale mais ayant un objectif ciblé, il est essentiel de se demander de quelle manière il éclaire d'un jour nouveau la tension entre le général et le particulier. L'évaluation de l'impact des mesures sur les femmes et sur les hommes – à laquelle conduit la mise en œuvre du *gender mainstreaming* – incite finalement à proposer des mesures spécifiques.

La prise en compte des différences de situation entre les femmes et les hommes est ainsi ce qui prévaut bel et bien dans la logique de *gender mainstreaming*. En visant notamment à agir en amont des processus discriminatoires et inégalitaires plutôt qu'après leur constat, il est basé sur l'égalité des chances. Cela questionne un enjeu qui divise les féministes libérales et radicales : peut-on tendre vers l'égalité des sexes sans bouleverser les structures existantes ? Un certain nombre de travaux, particulièrement ceux de Christina Berqvist et Diane Sainsbury pour la Suède et de Gwénaëlle Perrier et Marie-Thérèse Letablier sur les politiques de l'emploi en France, répondent à cette interrogation en montrant que le *gender mainstreaming* vise à inscrire la préoccupation de l'égalité des sexes, dans les pratiques sans bouleverser les structures masculines existantes. Dans cette perspective, dans quelle mesure le *gender mainstreaming* offre-t-il une réorganisation des processus décisionnaires au sens de Mieke Verloo (1998) ?

#### La parité

La mise en scène de la féminisation a pris toute son ampleur dans le cadre de l'élection (ou non d'ailleurs...) de femmes à des postes politiques emblématiques, citons Cristina Fernandez de Kirchner présidente de l'Argentine, Michelle Bachelet présidente du Chili, Ellen Johnson-Sirleaf présidente du Libéria, Angela Merkel chancelière fédérale en Allemagne, mais aussi la candidature d'Hilary Clinton aux primaires démocrates de l'élection présidentielle américaine de 2008 et de Ségolène Royal à l'élection présidentielle française de 2007. Cette théâtralisation du partage sexué du pouvoir, voire de la prise du pouvoir par les femmes, est pour le

moins prématurée dans la mesure où en 2009, sur 231 pays et territoires, seulement sept femmes sont chefs d'État, sept femmes premières ministres et quatre gouverneuses générales. Ce paradoxe illustre que si la sous-représentation des femmes dans les sphères de pouvoir est devenue un sujet d'étude et un objet de politique publique, la question de l'égalité légitime des deux sexes à exercer le pouvoir est loin d'être résolue.

C'est dans cette perspective que le principe paritaire lance un défi à la démocratie : celui de penser les différentes-ces dans l'égalité, non seulement dans la répartition du pouvoir politique, mais aussi et plus largement dans l'imbrication des « ordres légitimes » – sexué, naturel, social, économique, politique, familial et intime.

En France, dans le glissement du principe à la pratique, le défi paritaire semble s'être déplacer, voire inversé. En effet, à travers son application dans des lois éponymes et sa traduction électorale, le partage sexué du pouvoir politique est justifié non plus au nom d'une démocratie républicaine, mais parce que les femmes apporteraient un plus en faisant de la politique « autrement ». Ainsi, l'application des lois dites sur la parité ne remet pas en cause l'ordre sexué dans la mesure où elle conforte, voire justifie, la complémentarité au cœur de la répartition genrée des fonctions sociales et politiques. Dans cette perspective, malgré la législation paritaire, les femmes sont encore le deuxième sexe en politique.

En transformant les facteurs de discrimination, voire d'exclusion, en facteurs d'inclusion, voire en ressources, la promotion de la parité et de la diversité ne participent-elles pas de méthode de gestion des inégalités sur le registre de l'identité plus que l'application du principe d'égalité ?

Là où le pouvoir se niche, celui de la création ou de la décision pourvu qu'il s'agisse de raison et d'exposition, les femmes sont toujours et encore cantonnées à rester des femmes. Elles sont incluses (peut-on parler réellement d'inclusion ?), comme elles ont été exclues, parce qu'elles sont autres et qu'elles doivent le rester en « performant » la différence dans l'autrement...

Réjane a publié :

*L'Ordre sexué. La perception des inégalités femmes-hommes*, dans la collection « Le lien social » des PUF (2007),

un « Que sais-je ? » intitulé *La Parité* (n°3795, 2008)

et un numéro spécial *Gender mainstreaming : de l'égalité des chances à la diversité ?* des Cahiers du genre (n°44, 2008) avec Sandrine Dauphin.



**CONSEIL  
NATIONAL  
DU  
VENDREDI  
19 JUIN  
2009**

la conquête  
des droits  
des femmes  
conditionne  
toute  
transformation  
de la société

## AUDITION : Carine Delahaie

association *Femmes Solidaires*, rédactrice en chef de *Clara magazine*

### La conquête des droits des femmes conditionne-t-elle toute transformation sociale ?

Nous préférons acter en introduction que le féminisme est pour nous un préalable à tous changements de société. Quand nous parlons de féminisme, nous ne parlons pas seulement du processus de conquête des droits, nous parlons d'un projet de société qui verrait la fin de toutes dominations d'un sexe sur un autre, d'un genre sur un autre mais aussi de tout groupe d'individus sur un autre. Par son caractère universel et unilatéral, le féminisme entraînerait nombre de modifications dans l'organisation de la société, notamment une redistribution du/des pouvoirs et de sa transmission.

Quelques mots pour présenter notre association que certain-e-s ont toujours l'impression de connaître car ils-elles connaissaient l'UFF. Nous revendiquons notre passé, nous en sommes fières. Notre situation et notre inscription dans le paysage féministe français n'est plus le même. Nous sommes un mouvement féministe composé de 188 comités sur tout le territoire français. Reconnue mouvement d'éducation populaire, nous bénéficions d'un statut consultatif spécial à l'ONU. Nous participons notamment aux rencontres de la commission sur le statut des femmes (CSW). Nous sommes le seul mouvement dit « de masse », féministe même si cette appellation n'est pas très heureuse en France. Nous le devons à un tournant de notre activité pris dans les années 90. Cette donnée est très importante car notre rapport à la conquête des droits est singulier. À l'heure où la lutte pour les droits des femmes s'est beaucoup professionnalisée et est portée par des spécialistes, sociologues, travailleurs sociaux... Nous sommes ce mouvement qui s'intéresse avant toute chose à la parole des femmes.

Pour la question qui nous est posée – pourquoi la conquête des droits des femmes est-elle indispensable à toute transformation sociale ? –, j'y répondrai en trois points.

Tout d'abord, le changement de notre société ne pourra se faire comme tous changements en profondeur que portée par un élan populaire. Cet élan populaire ne peut laisser la moitié des citoyens –en l'occurrence les citoyennes – sur le bord de la route. Les femmes doivent être intégrées dans les luttes mais pas seulement comme des composantes de la société mais comme un groupe constitué, en reconnaissant qu'il a été et demeure une minorité sociale opprimée et discriminée, qui possède sa propre histoire, ses

espoirs et ses douleurs, dans le groupe des humains. Ne pas le reconnaître en tant que tel est déjà compromettre les chances de réussite de ce changement de société.

Les femmes aspirent à l'égalité, le formalisent et ne pas les écouter serait passer à côté de cette transformation de société. Cependant quand nous disons à *Femmes solidaires* que nous partons de la parole des femmes, cela signifie que nous prenons le risque que ce qu'elles expriment ne soit pas dans la pensée majoritaire.

Je donnerai trois exemples. En 2003, en pleine discussion sur le port du voile à l'école, nous avons organisé une cinquantaine de débats en France sur le thème *Laïcité, mixité, égalité pour les droits des femmes*. À la fin des débats, plusieurs fois, des jeunes filles sont venues nous voir pour nous dire que nous devions nous positionner pour. Que si l'école autorisait le port du voile, ce signe d'oppression des femmes, leurs pères, leurs mères n'auraient pas la force de continuer à les autoriser à aller à l'école sans. Que nous devions les protéger car les principales victimes de ce voile, c'étaient elles. Entre des adolescentes en danger et des spécialistes et responsables d'association, nous avons choisi. Si seulement l'une d'entre elle pouvait être sauvée par cette loi, nous prenions le risque. Bien sûr les femmes solidaires ont tout entendu, mais nous sommes parties de la parole des femmes et il ne faut pas les trahir. Nous sommes également en train de travailler sur la réforme des lois sur la bioéthique. J'étais il y a quelques jours dans le Nord où une jeune femme m'a expliqué qu'elle était au chômage depuis des mois et que si nous acceptions la gestation pour autrui elle risquerait de se trouver à vendre son corps pour se nourrir. Pour elle, cela reviendrait à considérer la gestation pour autrui comme un métier. Nous ne choisirons pas le « tout enfant » en sacrifiant une fois de plus les droits des femmes. Désirer un enfant est légitime, mais nous ne pouvons l'accepter au détriment de l'intégrité physique des femmes et surtout les plus pauvres. Car rares seront les milliardaires qui « prêteront » leur ventre à des femmes précaires contre dédommagements. La question de la pauvreté est au cœur de ce débat.

Le deuxième point que je voudrai développer est que le féminisme est une des réponses sociales à la crise que nous traversons depuis plusieurs décennies. Le capitalisme se construit sur la domination de groupes sur d'autres groupes. Dans ce système économique assez basique bien que paressant complexe, les salariés sont opposés pour mieux les diviser. Notre gouvernement fait régulièrement campagne pour que des aides



### CARINE DELAHAIE (*suite*)

CONSEIL  
NATIONAL  
DU  
VENDREDI  
19 JUIN  
2009

la conquête  
des droits  
des femmes  
conditionne  
toute  
transformation  
de la société

soient allouées aux parents pour rester chez eux. Évidemment, ce sont les femmes qui restent à domicile car elles ont un plus petit salaire. Et puis, pour faire travailler les jeunes, il faut mettre les plus anciens dans la précarité. Chaque groupe prend la place d'un autre groupe. Et bien, nous disons que dans un projet de société féministe, ce système de dominos ne serait pas possible, car il n'y aurait pas de hiérarchie entre les êtres humains. D'autre part, nous avons la certitude que le féminisme ne peut rentrer dans le carcan du capitalisme. Nous devons dépasser les dogmes du passé qui affirmaient que la révolution signerait la fin de toute domination y compris la domination patriarcale, nous pouvons continuer de dire que le féminisme est naturellement anticapitaliste. Ce sont deux projets de société qui ne peuvent co-exister. Le capitalisme ne s'établit pas sur l'égalité entre les êtres humains. Il faut nécessairement que certains soient exploités pour que d'autres bénéficient des richesses. Et bien nous, nous disons que le féminisme est porteur d'une juste répartition des richesses. Si nous travaillons à l'égalité entre les hommes et les femmes, nous aspirons aussi à l'égalité entre les femmes. Attention, cela ne veut pas dire que tout combat anti-capitaliste est féministe. Nombre de ces mouvements capitalistes font d'ailleurs allégeance au patriarcat en laissant une voie royale aux fondamentalistes de tous genres.

Enfin, pour nous, le féminisme doit avoir une portée internationale. Nous développons ce que nous appelons à *Femmes solidaires* la solidarité réciproque. Les femmes de la planète savent que lorsque les droits des femmes reculent quelque part dans le monde, cela a une incidence sur d'autres femmes et inversement. Lorsque des droits sont acquis quelque part dans le monde, ils sont un formidable marche pieds pour des ami-

es à l'autre bout de la planète. Sur ce point, il y a nécessité à réaffirmer des grands principes trop souvent galvaudés dont l'universalité des droits. Il est impossible dans cette lutte internationale pour les droits des femmes de succomber au relativisme culturel. Lorsqu'une femme est excisée, cette excision ne fait pas moins mal à Bamako qu'à Paris. Quand une femme est bafouée dans ses droits au nom des religions ou des coutumes d'un pays, nous ne devons pas baisser la garde au nom du **dialogue des cultures en considérant que c'est affaire de mœurs différentes**. C'est affaire de dominations et de discriminations. Il faut de ce point de vue réfléchir à la manière dont nous appréhendons notre soutien à la libération des peuples, écouter les femmes de ces peuples. Une libération nationale d'un peuple ne permet par la libération de tous ces citoyens. Aujourd'hui, en territoires occupés comme à Gaza, la libération du peuple palestinien ne doit pas se faire en sacrifiant les femmes. Réaffirmons notre désir d'une Palestine laïque, garantissant des droits égaux à tous ses citoyen-nes.

Avant de terminer mon propos, je souhaiterais au nom de mon association, remercier les élu-e-s communistes qui accueillent des femmes dans les lieux de décisions, notamment au Sénat et au Parlement européen, pour qu'elles puissent faire de nouvelles expériences, apprendre et participer à des rencontres. Je voudrais particulièrement remercier Francis Wurtz qui a réellement mis son mandat au service des féministes. Il nous a accueilli souvent à Bruxelles. Nous sommes un mouvement d'éducation populaire et rapprocher les femmes de ces lieux de décisions, cela leur permet d'élargir leur vision du monde et en finalité de rêver un monde plus grand et plus beau.

Je vous remercie.



### AUDITION : **Gaëlle Abily**

#### Mise en œuvre de l'égalité au travail en Bretagne

Je voudrais avant tout vous dire ma satisfaction de voir un Conseil national se tenir sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes. Et pour être plus précise, vous dire ma satisfaction à ce que les communistes débattent au sein de leur direction nationale des enjeux de transformation de notre société.

Les inégalités ne sont pas une vue de l'esprit, elles ne relèvent pas d'une opinion. Elles sont la réalité vécue par des centaines de milliers de femmes dans notre pays, pour la seule raison qu'elles sont nées femmes. C'est un fait de société indéniable. Réjane Sénac-Slavinsky vient de le démontrer. La crise que nous vivons démultiplie ce constat.

Dénoncer les inégalités salariales, rendre visible les violences faites aux femmes, ce n'est pas un combat d'arrière-garde, ni un supplément d'âme. Porter l'égalité des droits entre les femmes et les hommes constitue une urgence de société, un enjeu de civilisation, une nécessité pour toute force politique qui veut transformer la société.

Je crois, plus que jamais, que nous avons besoin de porter ces exigences au plus haut niveau face à l'ampleur de la situation. Les discriminations sont partout, et comme dans le reste de la société, notre parti n'en est pas exempt. Mais un constat s'impose au sein de notre parti. Ces enjeux de l'égalité ne font pas partie de notre quotidien politique, il faut le bien le reconnaître et font encore trop peu souvent partie de nos pratiques politiques, malgré des réflexions menées depuis de nombreuses années, des orientations réaffirmées avec force à chaque congrès. Nous avons une difficulté, celle de faire vivre dans nos propres réflexions et pratiques cette exigence que nous portons pour la société.

Et pourtant, la société s'en mêle. Des réflexions ont cours, des initiatives se tiennent un peu partout. Avec nous, lorsque nous y sommes et le plus souvent par volontarisme. Sans nous, la plupart du temps. Il me semble que dans ce domaine plus qu'aucun autre, la pratique bien souvent est de s'y atteler une fois que toutes les autres questions ont été épuisées.

Au titre des expériences militantes dans le Parti ou dans le cadre de mon mandat de V-P du CRB, j'identifie pour ma part un obstacle auquel je suis confrontée, dans cette bataille : devoir justifier régulièrement en quoi ce combat est communiste, en quoi il est identitaire de nos valeurs, de notre projet, de notre stratégie de rassemblement.

La conquête de l'égalité des droits est un des piliers fondateurs du projet communiste, pour de

nombreuses raisons. J'en retiendrai ici 3 principales.

1/ C'est un terrain de lutte essentiel pour qui veut s'opposer au fond de la politique menée par le gouvernement actuel, en France mais aussi en Europe (les menaces sur l'IVG, les déclarations sur le droit au congé maternité, mesures liées au travail...).

Il existe aujourd'hui, « une égalité de droite et une égalité de gauche ». Longtemps cette valeur a été portée en France par la gauche. Désormais, le terrain politique est aussi travaillé par la droite, qui parle plutôt de diversité que d'égalité. La diversité c'est facile et ça n'engage à rien. La diversité n'est qu'un constat, celui de l'existence de différences : sexe, de couleur, de religion... Seule l'égalité porte une vision de transformation de la société, celle de la conquête de droits égaux pour toutes et tous. Et puis vous aurez remarqué que dans la diversité on mélange tout le monde en général : les discriminations religieuses, politiques, d'origine, d'orientation sexuelle, ... bref, ce qui est dénommé ensuite sous le terme de minorités. Mais les femmes ne sont pas une minorité ! Elle constituent 51 % de la population et les filles continuent à naître plus nombreuses que les garçons.

Quand la droite cherche à diviser, à opposer, porter l'égalité revient à dire que toutes les inégalités ne s'opposent pas entre elles. Elles ont même les mêmes racines, celles de la domination, de l'exploitation. Promouvoir l'égalité c'est faire le choix d'une société basée sur le progrès humain.

2/ Fondateur du projet communiste pour de multiples raisons : parce que toute avancée des droits des femmes est le fruit d'un combat de transformation sociale, de rapports de forces, à la fois immédiat et à plus long terme.

Porter l'exigence d'égalité des droits touche à la nécessité de transformer la société. Nous sommes ici au cœur du combat communiste qui consiste à porter une perspective nouvelle, à déconstruire les stéréotypes et reconstruire / ré-inventer les rapports entre les femmes et les hommes, sur la base du progrès humain. Viser l'égalité de droits entre les femmes et les hommes, c'est viser une société de dépassement des dominations. Viser l'égalité des droits c'est agir au quotidien, non pas pour l'adaptation de la société, mais pour sa transformation sociale.

« L'égalité n'est pas une opinion, c'est un savoir qui s'apprend et se transmet ». C'était le titre d'un des débats de la première Biennale de l'égalité que j'organisais en février 2006. Oui,

CONSEIL  
NATIONAL  
DU  
VENDREDI  
19 JUN  
2009

la conquête  
des droits  
des femmes  
conditionne  
toute  
transformation  
de la société

### GAËLLE ABILY (suite)

nous sommes face à une question d'éducation, de culture. La fatalité n'existe pas en matière d'égalité. L'inégalité est bien le produit d'une construction sociale et de choix politiques. L'enjeu premier est donc bien de faire partager cette réalité, de rendre visible les femmes, de sensibiliser la population.

Des évolutions sont possibles immédiatement. Chacun d'entre nous peut jouer un rôle en ce sens, individuellement et collectivement, dans notre quotidien, dans notre famille, dans nos réseaux, sur nos lieux de travail... et dans les institutions où nous sommes élus. Puisque nous sommes face à une question de société il est essentiel de s'appuyer sur tous les lieux où nous pouvons agir.

À ce titre, quelques témoignages. Dans les institutions où nous sommes élus, nous menons aussi des combats de transformation sociale. Reste à ce que les communistes se les approprient et s'en servent.

- Au Conseil régional de Bretagne, nous avons obtenu et fait adopter un dispositif qui conditionne les aides économiques accordées aux entreprises, à l'obligation de respecter les droits, les lois existantes en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (plan d'égalité, égalité de salaire, bilan social sexué...) et d'amélioration de la qualité de l'emploi. Ce dispositif relève d'une contribution à la sécurisation de l'emploi et de la formation, d'expérimentations nouvelles en matière de dialogue social, c'est une autre façon de dire que nous encourageons les entreprises qui investissent dans l'emploi et la formation de qualité de leurs salariés.

- Autre exemple, nous avons inscrit dans le cahier des charges des organismes de formation répondant aux marchés de la formation continue (les régions, premiers financeurs de la formation continue), l'obligation pour tout stagiaire de bénéficier d'une démarche d'égalité professionnelle. Désormais, nous touchons chaque année jusqu'à 40 000 jeunes et adultes en Bretagne. Ce levier permet d'agir sur l'éducation à l'égalité.

Nous avons fait le choix d'intervenir dans l'ensemble des compétences de la Région. Mais nous sommes intervenus en priorité dans le domaine du travail et des petites entreprises car il me semble que l'urgence est forte ici, particulièrement dans l'actualité de crise que nous connaissons.

- 3ème exemple, promouvoir l'égalité, c'est aussi rendre visibles les femmes dans la société pour identifier les inégalités et pouvoir les combattre.  
ex : stats sexuées – directeur du greff.

3/ Question identitaire de notre projet, enfin, car au travers de l'égalité, l'enjeu est de s'adresser à toute la société, de rassembler plutôt que de diviser.

L'égalité est l'affaire de tous. Pas seulement des femmes. Toutes les femmes parce qu'elles sont toutes, sans exception, discriminées. Tous les hommes parce qu'ils ont une mère, et/ou une femme, et/ou une fille. Dans la vie, lorsque les droits des femmes progressent, les hommes aussi en bénéficient. L'amélioration des conditions de travail dans une entreprise du fait de l'arrivée de femmes, permet d'améliorer la condition des hommes au travail également.

Lorsque nous réunissons à être dans le mouvement, nous sommes capables de travailler avec tout le monde, d'être crédibles dans notre démarche et de rassembler une grande diversité de personnes.

La seconde Biennale de l'égalité, l'an dernier, à l'initiative des communistes de la Région a réuni 3 000 personnes et a été préparée en partenariat avec une centaine d'organisations en Bretagne allant des associations féministes aux services de l'Etat, de la CGT au Medef, d'élus de collectivités locales de gauche comme de droite, de chercheurs et d'universitaires... sur des contenus que nous portons.

En conclusion, oui, la question de l'égalité est donc bien identitaire de notre projet communiste.

CONSEIL  
NATIONAL  
DU  
VENDREDI  
19 JUIN  
2009

la conquête  
des droits  
des femmes  
conditionne  
toute  
transformation  
de la société



### LA DISCUSSION

**CONSEIL  
NATIONAL  
DU  
VENDREDI  
19 JUIN  
2009**

la conquête  
des droits  
des femmes  
conditionne  
toute  
transformation  
de la société

***Peut-on parler de droit de l'homme ou de droit humain ?***

***Le féminisme est-il anti-capitaliste ?***

***Faut-il une loi concernant le port de la Burqa ?***

***Y a-t-il égalité à l'intérieur même du groupe femme ?***

***Les actions sont complémentaires des politiques à mettre en œuvre !***

***Avec la crise économique, les inégalités homme/femme sont invisibles et se renforcent!***

***Le féminisme un outil révolutionnaire !***

***La parité un outil de la démocratie !***

***Gagner la bataille de l'éducation populaire sur le féminisme !***

***La parité reste fragile dans nos instances dirigeantes !***

***Nécessité de poursuivre ces échanges à l'échelle départementale !***

Suite aux trois auditions et au rapport de Laurence Cohen, le débat s'est enclenché autour des questions droits de l'homme ou droits humains pour qualifier l'exigence des droits universels et l'égalité entre les hommes et les femmes. Question qui sera reprise par plusieurs intervenantes pour faire avancer l'idée qu'il est nécessaire aujourd'hui de parler des droits humains.

Autre élément venu dans le débat, le féminisme est-il spontanément anti-capitaliste, sous-entendu le combat contre le patriarcat est-il un combat anticapitaliste ? Plusieurs intervenantes s'accordent pour affirmer que le combat féministe n'est pas à priori un combat anticapitaliste, il contribue à faire émerger des actes et des mesures qui transforment la société. Plusieurs feront remarquer alors que les combats contre la domination patriarcale et la domination capitaliste ne se nourrissent pas forcément l'un et l'autre. Si nous avons dépassé les dominations capitalistes, aurions-nous pour autant dépassé les dominations patriarcales ? N'est-ce pas cette affirmation : « rupture avec le capitaliste et l'égalité sera gagnée pour toutes et tous », qui nous a conduit dans l'erreur pendant des décennies ! Cette notion débouchera sur plusieurs témoignages concernant les inégalités hommes/femmes au travail. Constatant que la notion travail égal, salaire égal était dépassée, qu'il fallait refonder des critères sur les caractéristiques des emplois pour affirmer l'égalité. Un intervenant reviendra sur la nécessité de construire des conjonctions entre luttes sociales et sociétales, sachant que le travail des femmes reste une sorte de régulation systémique de l'emploi, il faudrait pour bousculer cela, de véritables instruments de mesures pour mieux appréhender la réalité. Le travail domestique contribuant à l'organisation de la société

n'est jamais quantifié. Les tâches domestiques incombent majoritairement aux femmes. Poser la question du féminisme en matière d'égalité salariale oblige à sortir du lot commun, c'est un chantier énorme, dur à bouleverser. Nous devons agir pour une meilleure application des lois.

À propos de la demande de commission d'enquête concernant une éventuelle loi contre le port de la burqa par une soixantaine de députés, plusieurs intervenantes pensent que la solution est plutôt du côté des échanges avec ces femmes, de paroles fortes contenues dans notre loi sur la laïcité, car derrière la burqa se cachent d'autres interdits. Devant ce défi, notre pays a besoin d'un grand débat public pour une laïcité à partager.

Plusieurs intervenantes feront part de leur expérience. L'une sur l'ampleur de la participation citoyenne des femmes, de l'exigence de démocratie et pas seulement en France, mais aussi en Europe et dans le monde. Montent de plus en plus les mobilisations des femmes pour leurs droits, pour la liberté, comme en Iran. D'autres interviendront sur l'action contre les violences à l'égard des femmes, qui rassemble de plus en plus de femmes, une action qui vient en complément de l'exigence d'une loi cadre.

Le terme employé par les pouvoirs publics : discrimination plutôt qu'inégalité est une non-reconnaissance de la réalité vécue par les femmes. Cette expression favorite du MEDEF, n'est-elle pas une façon pour le libéralisme de préserver sa domination ? Par ailleurs, il a été souhaité que nous approfondissions notre conception de l'universalisme.

La discussion s'est close par l'engagement de faire de la question du féminisme une question d'éducation populaire dans notre parti, notamment en mettant le féminisme comme point à l'ordre du jour des Conseils départementaux. Nous nous sommes félicités de ce qu'a permis la parité et le scrutin de liste puisque désormais 44,4 % des députés européens sont des femmes. Une question qui ne saurait masquer le besoin de revenir sur la mise en œuvre de la parité comme respect de la démocratie.

Les rendez-vous immédiats à ne pas manquer :

- un débat sur la laïcité à l'université d'été et un débat sur les questions de bioéthique à la fête de l'humanité
- des formations générales incluant les questions du féminisme

Pour le reste, il faut mettre en œuvre les propositions contenues dans le propos introductif de Laurence.

## les européennes et la parité

### 44,4% de femmes au Parlement européen

Avec l'obligation de parité et d'alternance homme/femme sur les listes, le mode de scrutin de liste, c'est-à-dire la proportionnelle intégrale, aux élections européennes permet l'élection de nombreuses femmes députées. Ci-dessous le nombre de femmes députées pour la France depuis 1979 :

1979 total 81 députés 18 femmes 63 hommes

1984 total 81 députés 17 femmes 64 hommes

1989 total 81 députés 17 femmes 64 hommes

1994 total 87 députés 26 femmes 61 hommes

1999 total 87 députés 35 femmes 52 hommes

2004 total 78 députés 34 femmes 44 hommes

2009 total 72 députés 32 femmes 40 hommes

Nous nous félicitons de l'élection de nos 5 députés au Parlement européen, ils et elle défendront les droits des femmes à l'échelle de l'Europe et il y a beaucoup à faire. Cependant, obtenir le droit à l'IVG pour toutes les européennes s'avère particulièrement urgent. Nous comptons sur eux et particulièrement sur Marie-Christine Vergiat.



### note sur la rencontre du 12/06/09 avec la sénatrice Eve Bazaïba (République démocratique du Congo) Nicole Borvo, Laurence Cohen

La délégation reçue au siège du PCF par Nicole Borvo (présidente du groupe au Sénat), Laurence Cohen (chargée des Femmes au PCF) et Claire Chastain (*Relations internationales*) était assez importante : outre la sénatrice Eve Bazaïba, il y avait plusieurs représentantes d'organisations de défense des droits des femmes en France et en Grande-Bretagne, ainsi que la représentante de l'association française *Congoactif* (qui accueillait la sénatrice lors de son passage en France).

La sénatrice E. Bazaïba souhaitait rencontrer ses homologues parlementaires en Europe (à cet effet, elle s'est rendue en Grande-Bretagne et en Belgique) pour leur demander d'influer sur la politique des pays de l'UE en République démocratique du Congo (RDC) et sur l'aide internationale apportée à ce pays, en utilisant le cadre de la diplomatie parlementaire (notamment ses prérogatives de contrôle sur les actions de l'exécutif). La France étant membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU et un État-membre important de l'UE, elle a un rôle prépondérant à jouer, dans le soutien au processus de paix ainsi qu'au processus démocratique (électoral) en RDC.

L'analyse à mi-mandat (depuis les dernières élections présidentielles en RDC) de l'aide de la Communauté internationale est nécessaire, car la situation est critique à tous égards. La situation démocratique est en panne : la majorité et l'opposition ne travaillent pas ensemble pour le Bien commun et l'intérêt général, l'exécutif a entièrement noyauté le bureau de l'Assemblée nationale, qui a récemment démissionné en bloc, et est ainsi devenu la caisse de résonance du gouvernement. Sont également commises des violations systématiques des droits de l'Homme (notam-

ment contre les défenseurs des droits humains, accusés d' « outrage au pouvoir »). La situation sociale est déplorable, en matière d'éducation, de logement, de santé. Le féminicide prend une forme dramatique en RDC, les violences sexuelles faites aux femmes en particulier.

Pourtant, il y a dans ce pays toutes les ressources possibles pour amener au règlement du conflit et à la reconstruction : toutes les institutions de l'ONU sont présentes (PNUD, UNICEF, HCR...), le Comité international de la Croix rouge et l'UE. Si, dans ce contexte, la situation non seulement ne s'améliore pas, mais s'aggrave, c'est avant tout parce que les causes profondes, de nature socio-économiques, ne sont pas traitées. Le rôle des femmes, considérées non pas comme victimes mais comme actrices sociales, est crucial dans les politiques à mettre en œuvre pour sortir le pays de l'ornière humanitaire.

Du point de vue politico-militaire, une sortie réelle et durable de crise passe par un règlement politique à dimension régionale, impliquant la RDC, la République centra-africaine, l'Ouganda et le Rwanda (la situation actuelle de crise sociale et de conflit armé résulte du déplacement des réfugiés du génocide rwandais en RDC en 1994).

Les propositions formulées par Nicole Borvo et Laurence Cohen :

- interpellier le Sénat sur ces questions (situation de l'aide internationale en RDC et situation particulière des femmes)
- organiser une initiative d'ampleur à la Fête de l'Huma (conférence-débat, éventuellement en présence de Madame Bazaïba, qui avait déjà participé à l'édition de 2006).

### voile intégral : communiqué du PCF

Nicolas Sarkozy a profité de la demande de constitution d'une commission d'enquête déposée à l'Assemblée nationale pour s'exprimer sur le port de la « burqa ». Il défend la pertinence d'un débat au niveau du parlement, alors que la question posée ne peut se régler institutionnellement.

Pour sa part, le PCF tient à réaffirmer son opposition très claire à tout ce qui conduit à l'enfermement des femmes et des jeunes filles, à leur mise en retrait de la vie sociale, au risque d'isolement de l'ensemble de notre société, au recul des principes de mixité, d'égalité et de libre disposition des individus.

Ce combat doit être mené par le développement de la laïcité et des valeurs d'égalité par l'éducation, par l'encouragement à la mixité, par des droits assurant à chacune et chacun les moyens d'une vie sociale digne et pleinement autonome, par la promotion des droits des femmes dans notre société, et notamment par l'adoption rapide de la loi cadre contre les violences faites aux femmes.

Il nécessite d'associer à ce débat toutes les femmes et les jeunes filles, notamment dans le monde de l'éducation, dans les quartiers, et aussi dans le monde du travail, toutes les familles, toutes les associations, tous les syndicats, tous les élus intéressés à ces enjeux.

Attention aux instrumentalisations gadgets qui peuvent s'avérer aussi inefficace que dangereux et à l'idée qu'une loi d'interdiction, susceptible de se retourner contre les victimes, pourrait comme par magie régler le problème. La laïcité ne devrait pourtant pas laisser de place aux appels au miracle ni aux coups de baguette magique...

Attaché aux combats pour les droits humains, intransigeant sur la question de l'égalité et de l'émancipation des femmes de toutes les dominations, le PCF veut conjuguer combat pour les droits, dialogue, écoute et rassemblement pour faire reculer toutes les dominations.



# APPEL À LA MOBILISATION LE 17 OCTOBRE À PARIS pour les droits des femmes

Depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, et même avant, les femmes se battent pour accéder à l'égalité des droits. Le Mouvement de Libération des Femmes, mouvement social de fond, a bousculé la société contemporaine. De fait, grâce au caractère combatif et incisif du MLF, dans une période propice aux luttes sociales, l'égalité des droits a été obtenue. Égalité formelle des droits, oui, mais pas égalité réelle ! Les inégalités ne sont plus dans le code civil ou pénal parfois, mais sont encore bien présentes dans la vraie vie ! La liste en est connue : bas salaires, temps partiels, chômage, retraites inférieures, familles monoparentales, sont avant tout l'apanage des femmes. On peut compléter le tableau, de façon non exhaustive, par le peu de place accordé aux femmes dans la représentation politique ou par les violences qu'elles subissent. Bref, le compte de l'égalité n'y est pas !

La crise financière, économique et sociale ne fera qu'aggraver la situation : ce sont toujours les plus fragiles qui sont encore plus fragilisés. Et quand on voit l'obstination d'un Sarkozy à démanteler la Fonction et les services publics, il y a de quoi s'inquiéter : les femmes doivent déjà par exemple, aux deux bouts de la chaîne, pallier les carences d'un véritable service public de la petite enfance et l'absence notable d'un service public national pour les personnes âgées.

Certes, le pays résiste, résistance dont nous sommes partie prenante, nous qui savons conjuguer lutte pour les droits des femmes et lutte pour le maintien des acquis sociaux. Mais nous ressentons le danger de voir la lutte pour l'égalité femmes/hommes passer au second plan au profit de la lutte contre les discriminations et pour la diversité, comme le prouve la disparition du Service pour les Droits des Femmes et de l'Égalité. Pour éviter cette régression majeure, pour la reconnaissance de la lutte pour les droits des femmes, il nous faut réaliser l'unité. D'autant plus que les idées et les combats féministes ont cheminé. Ils irriguent actuellement les syndicats, les partis politiques de gauche et d'extrême gauche et ce depuis des années déjà.

Seule cette unité, qui doit perdurer, pourra constituer un barrage réel à la régression de la situation des femmes, à la reconquête du lien social. La lutte difficile mais efficace des travailleuses et travailleurs sans papiers pour leur régularisation en apporte la démonstration.

C'est pour cette raison que nous vous appelons à construire ensemble une grande manifestation nationale pour les droits des femmes le 17 octobre prochain. Celle-ci sera notre apport commun à la reconquête du lien social, et constituera un élément de sortie de crise. Elle se déclinera selon six thématiques : liberté de disposer de son corps au travers notamment d'un véritable accès à l'avortement et la contraception, autonomie financière au travers de vrais emplois, de vrais statuts, des salaires décents et du temps pour vivre, dignité avec le vote et l'application de la loi-cadre contre les violences faites aux femmes et avec la reconnaissance des droits des lesbiennes, égalité dans la vie politique, économique et sociale, laïcité avec aucune ingérence des intégrismes religieux dans nos vies ou contre nos droits, solidarité dans la lutte pour les droits des femmes du monde entier et l'égalité pour les femmes étrangères en France.

### Premiers signataires

ANCIC, APEIS, AWSA-France (Arabian Women Solidarity Association), Association Droits des Femmes XXe, CADAC, Chienne de Garde, CGT-Jeunes, Collectif 13 DDF, Coordination Lesbienne en France, CQFD-Fierté lesbienne, FEDERATION IFAFE (Initiatives des Femmes Africaines de France et d'Europe), Féministes laïques algériennes et iraniennes, Organisation de Femmes Égalité, Femmes Libres, Femmes en Noir, Forum Femmes Méditerranée, LDH, LFID (Ligue des Femmes Iraniennes pour la Démocratie), LMDE, Les Alternatifs, Les Jeunes Radicaux de Gauche, Les Jeunes Verts, Les Verts, Maison des Babayagas, MFPF, Mix-Cité Orléans, Mix-Cité Paris, MJS, Négar, NPA, Paroles de Femmes, PCF, Parti de Gauche, PS, PLANNING FAMILIAL 37, PLANNING FAMILIAL 66, Pluri-Elles Algérie, RAJFIRE, Réseau Féministe « Ruptures », SOS Femme Alternative, SOS SEXISME, Sud Etudiant, UGICT-CGT, UGICT-CGT des Organismes sociaux, UNEF, UNL

**28-29-30 août** Université d'été. Parmi les multiples ateliers, la commission nationale *Droits des femmes/féminisme* propose un échange sur la laïcité

**11-12-13 septembre** Fête de l'Humanité. Débat sur *La bioéthique, les mères porteuses*  
Occasion de vendre massivement nos t-shirts.

**17 octobre** Manifestation nationale unitaire pour les droits des femmes

## Tee-shirts

Des **tee-shirts Égalité** sont à votre disposition. Nous avons pris cette initiative pour deux raisons : rendre plus "visible", plus attractif notre engagement lors de manifestations publiques de tous types dans tous lieux et permettre à notre commission de dégager de l'argent pour le Parti. Le coût est de 10 euros.

Vous pouvez les commander, par téléphone, auprès d'Élisabeth Ackermann, au 01 40 40 12 27 ou nous renvoyer le bon de commande ci-dessous.

---

## BON DE COMMANDE tee-shirts Égalité

**Fédération :** \_\_\_\_\_  
nom et adresse

**Camarade qui passe commande :** \_\_\_\_\_  
nom et prénom, téléphone

nombre

\_\_\_\_\_ **tee-shirts - taille small à 10 euros** = \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ **tee-shirts - taille large à 10 euros** = \_\_\_\_\_

**Total commande :** \_\_\_\_\_

**ci-joint : règlement** \_\_\_\_\_